



# Observatoire Jeunes et Société

Bulletin d'information vol 6, n° 3

Printemps 2007

## GRÈVE ÉTUDIANTE ET PARCOURS AU COLLÉGIAL : MOBILISATION, DÉMOBILISATION, ET APRÈS...

*Sylvain Bourdon*

*Professeur à l'Université de Sherbrooke  
Membre de l'Observatoire Jeunes et Société*

*Louis Cournoyer*

*Doctorant, Université de Sherbrooke*

*Johanne Charbonneau*

*Professeure à INRS-Urbanisation, Culture et Société  
Membre de l'Observatoire Jeunes et Société*

Alors que les années 1970 ont été caractérisées par de multiples manifestations tant ouvrières qu'étudiantes, les années 1990 et le début des années 2000 ont été plutôt calmes en termes de revendications étudiantes. Début 2005 toutefois, à l'issue de négociations infructueuses des associations étudiantes avec le gouvernement du Parti Libéral qui projette une modification importante aux règles d'attribution du programme gouvernemental de prêts et de bourses au Québec, un congrès réunissant les membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et d'associations non-membres mène à la formation de la Coalition de l'ASSÉ élargie (la CASSÉÉ) qui enclenche une campagne de grève illimitée en vue de préserver le gel des frais de scolarité. D'autres associations étudiantes collégiale (FECQ) et universitaire (FEUQ) emboîtent alors le pas du mouvement de grève qui débute le 21 février 2005 pour se terminer, quelques six semaines plus tard, aux premiers jours du mois d'avril. Il s'agit alors

d'un des plus importants mouvements de grève étudiante à avoir eu lieu au Québec. Durant le mois de mars, la grève a touché plus de 185 000 étudiantes et étudiants, soit environ le quart des membres de regroupements étudiants postsecondaires. Un peu moins de la moitié des grévistes étudiaient au collégial et 34 des 48 cégeps anglophones et francophones du Québec auront finalement été paralysés par la grève.

Plusieurs analyses se sont attardées aux motifs et enjeux politiques de ce mouvement, mais on a peu examiné comment la grève a été vécue par les jeunes collégiennes et collégiens et ses conséquences sur leurs parcours scolaires. Pour mieux comprendre comment la grève a été vécue par les jeunes des cégeps et l'effet qu'elle a pu avoir sur leurs parcours, nous avons pu profiter d'une étude longitudinale qui a débuté à l'automne 2004 avec 96 étudiants et étudiantes des cégeps Lionel-Groulx, de Sherbrooke et du Vieux-Montréal<sup>1</sup>. Cette étude intitulée *Famille, réseaux et*

*persévérance au collégial*, financée dans le cadre de l'Action concertée sur la persévérance et la réussite scolaire FQRSC-MELS, a pour objectif de mieux comprendre l'influence de l'environnement social,

### **Journée d'étude, juin 2007, INRS UCS à Québec**

Autour de l'ouvrage collectif dirigé par Sylvain Bourdon et Mircea Vultur et portant sur les jeunes et le travail, qui paraîtra au cours de l'hiver aux Éditions de l'IQRC/PUL. Activité qui réunira des chercheurs, des responsables de politiques et d'associations de jeunes en vue d'analyser divers aspects de l'insertion de la jeunesse contemporaine dans le monde du travail. Date à déterminer.

<sup>1</sup> Ces trois collèges ont été parmi les plus engagés dans la grève. Les associations étudiantes des cégeps de Lionel-Groulx et de Sherbrooke sont alors membres de l'ASSÉ alors que l'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux-Montréal est indépendante.

notamment les réseaux sociaux, sur les cheminements scolaires de ces jeunes adultes. Pour atteindre l'objectif du projet, la moitié de l'échantillon dans chaque collège provient du programme préuniversitaire de Sciences humaines profil individu et l'autre moitié est issue d'un programme ciblé par l'établissement comme étant préoccupant en matière de persévérance : Techniques de comptabilité et de gestion pour le Collège de Sherbrooke; Technologies du génie électrique pour le Cégep du Vieux-Montréal; Sciences humaines profil individu pour le Collège Lionel-Groux. L'échantillon a aussi été stratifié en fonction du genre et de la moyenne générale au secondaire. La grève du printemps 2005 a correspondu au moment prévu pour la seconde vague d'entrevues avec ces jeunes gens, ce qui n'a pas été sans causer de difficultés pour la conduite du projet de recherche. Mais cet événement imprévu a aussi été l'occasion d'inclure, dans le protocole d'enquête au printemps 2005 et à l'automne suivant, une section spécifique sur la manière dont la grève a été vécue par les jeunes et son incidence sur leurs parcours.

L'enquête a ainsi permis de constater que l'engagement militant dans la grève n'a pas été le même pour tous. Parmi les jeunes interviewés, 40% n'ont mentionné aucune implication dans des activités militantes au cours de cette période et autant (40%) ont mentionné s'être engagés partiellement ou épisodiquement, en participant à certaines assemblées, par exemple. Les autres 20% se sont engagés de manière plus soutenue, participant systématiquement aux assemblées et à plusieurs manifestations. On ne détecte aucune association significative entre l'intensité de l'action militante et le collège ou le programme d'études dans notre échantillon. Mais l'intensité militante ne révèle pas tout de la position à l'égard de la grève. Si peu de jeunes opposés à ce moyen de pression ont milité activement contre, plusieurs de celles et ceux qui ne mentionnent aucune implication ou une implication aux seules assemblées votantes y étaient en fait opposés. Leur passivité est alors vue comme un moyen de ne pas endosser la grève tout en prenant un congé, voire même en continuant d'étudier.

Mais le loisir n'a pas été la seule occupation non militante et plusieurs se sont investis dans le travail rémunéré : « J'ai travaillé tout le long. Fait que je n'ai pas vu vraiment le temps passer. » Presque la moitié des jeunes qui travaillaient déjà pendant leurs études ont mentionné avoir augmenté significativement leur temps de travail, parfois jusqu'à 40 heures par semaine : « En étant en grève, je me suis mise à travailler gros. Ça fait que moi j'ai travaillé temps plein comme si c'était en été presque. Puis ma boss, elle en a profité pour prendre des vacances puis tout. »

Pour ce qui est des études, environ la moitié (54%) des jeunes n'ont fait état d'aucune conséquence négative en lien avec la grève. Seulement un étudiant sur cinq (19%) a craint que la grève nuise à ses résultats scolaires et un peu plus du quart (27%) a rapporté une influence sur la motivation et l'organisation du temps. La plupart des jeunes s'étant fortement engagés affirment que la grève n'a eu aucun impact négatif sur leurs résultats ou leur motivation. Pour plusieurs, l'engagement dans la grève coïncide avec un renforcement ou un renouvellement de leur engagement global au collégial : « J'ai étudié, sans joke. Mais j'ai beaucoup manifesté. J'étais vraiment dans la cause. [...] C'était vraiment comme une session d'expériences. J'ai développé des liens avec d'autre monde que le monde avec qui j'étais en [technique]. Puis l'expérience aussi du fait d'aller dans des manifestations, se faire arrêter, tu sais, ça c'est particulier. J'ai ben aimé cette session-là. »

En fait, les impacts sur les études ont été rapportés davantage par celles et ceux qui étaient contre ou indifférents à la grève. Ces impacts ont surtout été vécus comme du découragement, de la démotivation. Malgré ces bouleversements, on ne constate aucune baisse de la moyenne générale au semestre d'hiver pour l'ensemble de notre échantillon qui regroupe des jeunes de profils académiques très variés, même si les bouleversements d'horaires ont parfois été importants, ont causé certains soucis et ont pu exiger passablement d'adaptation. Alors que plusieurs jeunes appréhendaient éprouver des difficultés importantes compte tenu du rattrapage qui les attendait lors des entrevues du printemps<sup>2</sup>, les entretiens de

l'automne suivant ont permis de constater que ces craintes ne s'étaient que rarement concrétisées. En fait, le maintien du rendement académique paraît imputable à une modulation des exigences de la part du collège et du personnel enseignant.

Il semble donc que ce soit l'appréhension du retour, plus que le retour lui-même en fait, qui ait été la plus néfaste, parfois au point de mener à l'abandon : « Je m'étais vraiment forcée cette session-ci. [...] j'avais des super bonnes notes, j'étais vraiment fière. Puis avec la grève, la première semaine c'était correct, je disais : « Ah! cool des congés ». Mais plus que le temps avançait, plus qu'on voyait qu'on perdait du temps, pis qu'on rallongeait sur l'été. [...] Quand l'école a recommencé, j'étais là : « Ayoye, j'vais bien trop rusher, j'suis aussi bien d'arrêter puis recommencer en septembre ». Pis c'est ça. Mais j'suis vraiment déçue parce que ça allait vraiment bien. » On se rappellera que ces appréhensions face aux études ont d'ailleurs été largement alimentées par les porte-parole gouvernementaux et par certaines directions de collèges. Et l'appréhension n'a pas touché que le retour aux études mais aussi l'accès à l'emploi estival. Alors que plusieurs employeurs s'inquiétaient publiquement d'une pénurie de main-d'œuvre étudiante dans certains secteurs comme le tourisme, les grévistes, surtout involontaires, anticipaient avec inquiétude le manque à gagner imputable au rattrapage : « Avec la grève ça a l'air qu'on va finir le 10 juin au lieu du 20 mai. De savoir que je vais perdre 900 \$ de travail cet été au moins, tout le [trouble] que ça a causé, ça fait que je suis vraiment pas motivé, que j'espère juste passer. » Mais là encore, les entretiens d'automne montrent que si quelques jeunes ont en effet perdu des semaines de travail, il y a eu au bout du compte assez peu de perte de temps de travail estival.

Globalement, donc, la grève semble avoir eu peu d'effet sur les résultats académiques au collégial. Si la perte de motivation engendrée par le sentiment d'être pris dans un mouvement dont ils ne voulaient pas et dont ils ne contrôlaient pas l'issue a pu précipiter certains abandons ou se traduire en pertes de motivation, les mesures d'atténuation mises en place par les collèges et

2 Ces entrevues se sont déroulées juste après le retour au cégep et, dans certains cas, avant que les modalités de reprise ne soient complètement définies.

l'attitude conciliante des enseignantes et enseignants semblent avoir très efficacement contré les impacts appréhendés du rattrapage. Vus à partir de la perspective biographique (*Life course*), pour laquelle les trajectoires individuelles s'inscrivent dans un contexte historique et géographique qui en influence le déroulement (Elder, 1998), certains événements historiques, comme la grève étudiante, sont susceptibles d'influencer les parcours individuels. Cette analyse de l'impact de la grève étudiante sur les cheminements au collégial montre par ailleurs que l'influence d'un événement historique est soumise à la médiation du contexte institutionnel et culturel dans lequel il se produit. Dans ce cas précis, une fois la grève terminée, on a pu assister à la

formation d'une alliance objective entre la plupart des associations étudiantes, les autorités gouvernementales, le personnel scolaire et même les employeurs en attente de leur main-d'œuvre étudiante, pour minimiser dans toute la mesure du possible l'impact et la prolongation du semestre. On peut par ailleurs imaginer qu'une grève de même ampleur, dans un contexte sociétal différent, en France par exemple, où les politiques institutionnelles et l'attitude du corps enseignant ne mèneraient pas nécessairement aux mêmes mesures d'atténuation, puisse entraîner un effet fort différent sur les parcours scolaires, comme le peuvent d'autres effets de configuration institutionnelle et culturelle tel que l'a montré Charbonneau (à paraître). Par ailleurs, le fait

que les difficultés appréhendées semblent avoir eu davantage d'impact sur les parcours que les difficultés réelles renforce l'idée selon laquelle ce ne sont pas tant les conditions objectives que les anticipations qui sont susceptibles d'influencer les décisions, surtout dans les cas des jeunes à la motivation déjà chancelante ou au projet indécis. Cette observation peut aussi indiquer que les mesures d'atténuation à venir ne sont pas prises en compte, sur le coup, par les jeunes dans leur processus de décision. Celles et ceux qui auront alors abandonné avant la fin de la grève, par crainte de la lourdeur du rattrapage à effectuer ou de l'impact sur l'emploi, n'auront jamais eu l'occasion de bénéficier des mesures mises en place pour alléger ces contraintes.

## Références

CHARBONNEAU, Johanne (à paraître), L'influence du contexte sociétal sur les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes adultes, dans Sylvain BOURDON et Mircea VULTUR (dir.), *Les jeunes et le travail. Vingt ans après « Les jeunes chômeurs »*.

Québec : Presses de l'Université Laval, Collection Regard sur la jeunesse du monde.

ELDER, Glen H., Jr. (1998), « The life course as developmental theory », *Child Development*, 69(1): 1-12.

---

## LES MANIFESTATIONS DES JEUNES FRANÇAIS CONTRE LE CPE : UN DÉNI DE LA RÉALITÉ ?

Mircea Vultur

Professeur à l'INRS Urbanisation, Culture et Société

Membre de l'Observatoire Jeunes et Société

**D**urant le séjour que j'ai effectué en mars et avril 2006 en tant que professeur invité à l'Université de Bretagne Occidentale, la France a été secouée par les manifestations des jeunes contre le CPE (Contrat première embauche), initiative législative mise en place par le gouvernement de Dominique de Villepin qui se donnait comme objectif de favoriser l'accès à un premier emploi aux jeunes de moins de 26 ans, touchés par des taux de chômage persistants de l'ordre de 25 %<sup>3</sup>. Le CPE prévoit, entre autres, que les jeunes pourraient être embauchés dans une entreprise pour une période d'essai de deux ans,

tout en donnant à l'employeur le droit de les congédier sans motif (mais aussi la possibilité de leur offrir à l'intérieur de cette période un contrat à durée indéterminée).

La révolte des jeunes qui a suivi l'adoption du CPE a surpris par sa durée (plus d'un mois), par sa profondeur et par sa radicalité. J'ai pu observer sur le terrain les manifestations et les blocages de facultés<sup>4</sup> de même que les blocages de gares, de routes et parfois des actions de commando (l'occupation du bâtiment des impôts à Brest, par exemple), sans parler des destructions perpétrées, notamment à Paris, par des casseurs

professionnels qui ont offert une version 2006 du célèbre film de Stanley Kubrick, *Orange mécanique*. Les projecteurs médiatiques ont été braqués, un mois durant, sur les jeunes Français après les pleins feux à l'automne 2005 sur les révoltes des banlieues.

Qui étaient ces jeunes manifestants et quelles significations sociologiques peut-on attribuer à cette violente crise qui a mené, en fin de compte, au retrait et, ultérieurement, au remplacement du CPE par d'autres mesures favorisant l'accès des jeunes à l'entreprise?<sup>5</sup>

3 Il faut noter également que le taux d'emploi des jeunes Français est parmi le plus bas des pays industrialisés avec une valeur de 29,5 % chez les 15-24 ans contre 61 % au Québec, 66 % au Royaume-Uni ou 66,2 % aux Pays-Bas.

4 Le 28 mars, le jour de l'apogée des manifestations anti-CPE, 25 universités (sur 84) ont été bloquées et 43 ont été perturbées par des barrages filtrants.

5 Il s'agit notamment du programme PAVA (parcours d'accès à la vie active dans l'entreprise) qui prévoit accorder une aide à tout employeur embauchant à contrat à durée indéterminée (CDI) un jeune âgé de 16 à 25 ans de faible qualification ou titulaire d'un contrat d'insertion dans la vie active (CIVIS).

Parmi les participants aux manifestations, deux groupes principaux de jeunes ont pu être identifiés : il s'agit, d'un côté, d'une minorité très politisée formée de militants altermondialistes, de trotskistes et d'écologistes pour qui la question du CPE était l'occasion de contester la « société néolibérale » dans sa globalité et, d'un autre côté, d'une grande majorité d'étudiants fort bien organisés qui refusaient la mise en place du CPE au nom du principe de la stabilité d'emploi et de l'équité générationnelle<sup>6</sup>. Si les ressorts de la contestation du premier groupe sont évidents et ne nécessitent pas des analyses approfondies, c'est surtout la signification des actions du deuxième groupe qui mérite d'être mise en perspective parce qu'elle fait ressurgir au grand jour deux phénomènes spécifiques de la réalité française d'aujourd'hui.

Premièrement, la crise du CPE a révélé la méfiance des étudiants français à l'égard des entreprises et leur perception particulière du monde économique. Cette perception, fondée sur la légende de l'entreprise comme instrument d'exploitation des travailleurs, s'accompagne d'une croyance forte dans l'idée que les études sont censées leur procurer un titre qui, comme les titres de noblesse d'autrefois, donne le droit d'occuper une place bien particulière dans

la société. D'où leur opposition à toute tentative de changer les règles actuelles de fonctionnement du marché du travail qui est fortement protégé et marqué par des encadrements juridiques concernant la rémunération et la durée du travail de même que par des freins aux licenciements. Par conséquent, le marché du travail est moins favorable au développement des capacités d'embauche des entreprises. Cette situation crée chez les jeunes un chômage de file d'attente qui pénalise leur devenir professionnel d'autant plus qu'ils sont moins qualifiés.

Deuxièmement, la crise du CPE a mis en relief le dysfonctionnement du système universitaire français qui, depuis une vingtaine d'années, s'est affaibli dans une de ses dimensions les plus importantes qui est celle de l'insertion professionnelle des finissants. Encore une fois, le paradoxe d'une perception bien particulière de la réalité a fait en sorte que les étudiants qui ont contesté le CPE ne remettaient pas en cause le système d'enseignement qui les oriente mal et qui souffre de problèmes chroniques de financement se répercutant implicitement sur la qualité de la formation<sup>7</sup>. D'ailleurs, l'inadéquation des formations au marché de l'emploi est une des causes les plus importantes du chômage

des jeunes Français, du déclassement des diplômés et du découplage des études et des professions<sup>8</sup>.

En essayant de mettre en place le CPE, les gouvernants de la France semblent avoir compris qu'il vaut mieux un système dans lequel on peut plus facilement perdre son emploi mais où l'on peut tout aussi facilement en retrouver un autre (comme c'est le cas au Québec et au Canada). Or, en focalisant cette flexibilité sur les moins de 26 ans (double erreur, économique et tactique), ils ont accentué les angoisses des jeunes et ont précarisé leur position dans le système économique français qui fonctionne non pas par la création d'emplois mais par le déplacement de ceux-ci. Si la révolte des jeunes ne manque pas de raisons (l'absence de motif de licenciement, qui remettait en question un principe fondamental du droit du travail, a été vécu par une majorité d'entre eux comme une atteinte à leur dignité), elle comporte également un refus de voir que les conditions de leur réussite professionnelle ne sont plus les mêmes que celles des générations antérieures. La période des Trente Glorieuses a été une période bien particulière de l'histoire occidentale et ne peut pas constituer la norme à partir de laquelle l'évolution du marché du travail doit être jugée. Un déni de la réalité?

---

## LA FORCE DES LIENS FAIBLES : QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE SUR LE RÔLE DES RÉSEAUX DANS L'ACCÈS DES JEUNES À L'EMPLOI ET DANS LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE PAR LES ENTREPRISES

Mélanie Gagnon et Audrey Walker

Département de sociologie, Université Laval

Membres étudiantes de l'Observatoire Jeunes et Société

Dans le cadre d'une recherche financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)<sup>9</sup>, nous avons interrogé a)

trente-deux diplômés des filières de formation préparant les jeunes directement pour le marché du travail quatre à cinq ans après l'obtention de leur diplôme et

b) trente responsables de l'embauche dans des entreprises de la région de Québec<sup>10</sup>. Dans les deux cas, nous avons mené des entretiens semi-directifs portant, d'une

6 Alors que le CPE visait avant tout à créer des conditions d'emploi plus favorables et à donner l'accès à une expérience qualifiante aux jeunes moins scolarisés et en difficulté, fait paradoxal, ce sont les étudiants universitaires qui se sont massivement mobilisés pour le retrait du Contrat.

7 À titre d'information, notons que l'État français dépense 4500 Euros pour un élève de classe maternelle, 5000 pour un collégien, 6000 pour un lycéen et 3500 pour un étudiant d'université!

8 Selon un sondage de la Jeunesse ouvrière chrétienne effectué durant la crise du CPE, 38 % de jeunes Français actifs affirmaient que leur emploi n'est « pas du tout » en adéquation avec leur formation scolaire.

9 Cette recherche intitulée *Le rôle du diplôme et des filières de formation dans l'insertion professionnelle des jeunes. Critères de sélection de la main-d'œuvre et jugement sur les compétences*, est coordonnée par le professeur Mircea Vultur de l'INRS Urbanisation, Culture et Société et a été menée sous l'égide de l'Observatoire Jeunes et Société.

10 L'échantillon de jeunes comprend 16 diplômés du secondaire professionnel (9 femmes et 7 hommes) et 16 diplômés du collégial technique (8 femmes et 8 hommes). L'échantillon des entreprises a été constitué en tenant compte de la taille et du secteur d'activité (21 PME (petites et moyennes entreprises) et 9 grandes entreprises dont 7 entreprises en production de biens et 23 entreprises dans le secteur des services appartenant aux secteurs privé (17) et parapublic (6).

part, sur les trajectoires professionnelles des jeunes diplômés et, d'autre part, sur les modes de recrutement et les critères de sélection de la main-d'œuvre privilégiés par les recruteurs.

L'objectif poursuivi par cet article est de saisir la dynamique qui entoure les réseaux de relations a) lors de la recherche d'emploi chez les jeunes diplômés et b) au moment du recrutement, par les entreprises, d'un nouvel employé pour combler un poste. Nous mettrons en évidence les tendances et les effets du recours aux réseaux de connaissances dans l'accès des jeunes au marché du travail et dans le processus de recrutement de la main-d'œuvre par les entreprises.

### **Le recours aux réseaux dans le processus d'accès des jeunes diplômés à l'emploi**

L'analyse des réseaux de relations facilitant l'accès à l'emploi chez les diplômés du secondaire professionnel et du collégial technique a été faite en tenant compte, d'une part, des réseaux de relations personnelles (connaissances, amis, parents, etc.) et, d'autre part, des réseaux de relations professionnelles (anciens employeurs, collègues de travail, etc.). Les résultats de l'analyse montrent que le recours aux réseaux de relations personnelles varie en fonction du genre des répondants et du niveau de scolarité atteint. Ainsi, au secondaire professionnel, les jeunes hommes sont plus nombreux que les jeunes femmes à avoir utilisé cette ressource, alors que pour le collégial technique, ce sont les femmes qui y sont davantage représentées. De manière générale, l'utilisation des ressources disponibles à l'intérieur de ces réseaux a permis l'accès à un emploi ou, dans certains cas, l'accès à une entrevue de sélection. Cependant, certains diplômés, particulièrement ceux du secondaire professionnel, n'ont obtenu ni emploi ni entrevue de sélection après avoir «mis en marche» leurs relations personnelles.

Parmi les jeunes diplômés interrogés, une minorité seulement a eu recours à son réseau de connaissances professionnelles. Contrairement aux effets observés chez les diplômés qui ont mis à contribution leurs réseaux de relations personnelles, ceux qui ont utilisé leurs réseaux professionnels ont tous accédé à des emplois. Selon nos résultats, il semble donc que les réseaux de contacts professionnels soient

plus efficaces pour accéder à un emploi. Ce constat se trouve en adéquation avec la thèse de «la force des liens faibles» mise en évidence par Granovetter (1974) qui, à partir d'une étude quantitative comprenant 266 personnes, a montré que les «liens faibles» permettent davantage que les «liens forts», d'accéder à un plus grand nombre d'informations pertinentes sur les emplois disponibles, et que ces informations tendent à être moins répétitives et plus nombreuses, évitant ainsi la redondance propre aux réseaux de liens d'amis ou familiaux.

Une faible proportion de diplômés (3 au collégial technique, dont 2 femmes et 1 homme) dit ne jamais avoir eu recours à son réseau de relations. Les raisons de ce non-recours s'articulent, d'une part, autour de la faible étendue de leurs réseaux professionnels et, d'autre part, autour de la disponibilité des ressources à l'intérieur du réseau, lesquelles n'étaient pas en mesure de leur permettre d'accéder à des emplois conformes à leurs aspirations professionnelles. Cette dernière tendance est d'ailleurs plus prononcée lorsque le niveau de scolarité des diplômés est supérieur à celui de leurs parents.

### **Le réseau comme méthode de recrutement et outil de sélection de la main-d'œuvre**

En plaçant l'angle d'observation du côté des entreprises, on constate que la majorité des gestionnaires responsables de l'embauche (24/30) mobilisent leurs réseaux de contacts pour recruter la main-d'œuvre. Parmi les motifs évoqués pour recourir aux réseaux, les recruteurs mentionnent la confiance portée envers les membres du réseau (14/30), la plus grande rapidité du processus de recrutement et les coûts moins élevés (8/30), les difficultés de recrutement (4/30), les faveurs faites aux membres du réseau (3/30) et les besoins ponctuels de main-d'œuvre (1/30). Le recours aux réseaux permet de diminuer les incertitudes et les risques liés au recrutement d'un nouvel employé et d'accélérer le processus de sélection souvent long, complexe et coûteux. De plus, le recours aux réseaux paraît doublement avantageux, notamment dans le cas d'une mobilisation des salariés de l'entreprise pour repérer des candidats. D'une part, pour l'employeur, embaucher des personnes connues par les salariés permet d'éviter certains problèmes

susceptibles de se produire après l'embauche (manque de motivation, par exemple). D'autre part, celui qui est recruté à l'intérêt d'adopter un comportement compatible aux valeurs de l'entreprise par reconnaissance envers l'employé déjà en poste qui l'a recommandé, ce qui contribue à une meilleure intégration professionnelle et à une plus grande efficacité au travail.

Les effets du recours aux réseaux varient en fonction du secteur d'activité et de la taille des entreprises. Ainsi, les recruteurs des entreprises de production de biens et de services du secteur privé et ceux des PME ont, pour la plupart, un préjugé positif envers les candidats suggérés par un contact, comparativement aux organisations parapubliques et aux grandes entreprises dont la majorité des recruteurs déclarent ne pas avoir de préjugé positif ou négatif à leur égard. Le recours aux réseaux dans les PME et les entreprises de production de biens et de services du secteur privé fait en sorte que le processus de recrutement y est moins complexe et moins formel et qu'il est régi dans une moindre mesure par des règles et des procédures strictes relevant des conventions collectives, comme dans les grandes entreprises et les organisations parapubliques. Près de la moitié des entreprises syndiquées (7/15) affirment n'avoir aucun préjugé envers un candidat proposé par les contacts personnels ou professionnels alors que 9 des 14 entreprises non syndiquées affirment juger positivement un candidat lorsque celui-ci est référé par un membre du réseau.

### **En guise de conclusion**

En considérant les deux angles d'analyse privilégiés dans cet article, il apparaît que le recours aux réseaux de relations personnelles et professionnelles constitue un mécanisme important assurant l'adéquation entre les emplois vacants et les personnes en recherche d'emploi. Nos résultats

**Pour les nouvelles publications des membres de l'OJS et pour les activités à venir, voir le site Web :**

**[www.obsjeunes.qc.ca](http://www.obsjeunes.qc.ca)**

montrent, d'une part, qu'une proportion importante des jeunes mettent à profit leurs connaissances personnelles et professionnelles pour accéder à l'emploi et que, d'autre part, les employeurs ont recours à leurs réseaux de contacts pour combler des postes. Dans le cas des jeunes qui ont fait l'objet de notre recherche, le recours aux réseaux de relations professionnelles, plus que personnelles, a constitué une stratégie qui leur a permis d'accéder plus facilement et plus rapidement à un emploi. De la même manière, pour les employeurs

interrogés, le recours aux réseaux de relations professionnelles a accéléré le processus de recrutement, en plus de générer un niveau de confiance plus élevé envers les candidats suggérés ainsi que des retombées positives sur le plan de l'efficacité au travail.

Il faut toutefois préciser que, de part et d'autre, ces stratégies semblent plutôt être mises de l'avant dans un contexte faiblement institutionnalisé où les règles et les conventions collectives sont quasi absentes

et dans des conditions où les jeunes en recherche d'emploi ne sont pas totalement dépourvus de ressources (parents, diplômés, relations, etc.). En effet, dans les organisations parapubliques et les grandes entreprises structurées, le recours aux réseaux de relations personnelles ou professionnelles est plus difficile, autant pour les recruteurs que pour les recrutés, en raison des normes et des conventions qui les régissent car ils ont moins de marge de manœuvre pour réaliser leur « choix ».

## Référence

GRANOVETTER, Mark. S. (1974), *Getting a Job*, Cambridge : Harvard University Press.

---

# LES JEUNES EN AMÉRIQUE ET LES PROBLÈMES D'INSERTION COLLOQUE INTERNATIONAL, MEXICO (JUIN 2006)

*Camil Girard*

*Professeur à l'UQAC*

*Membre de l'Observatoire Jeunes et Société*

Trois professeurs de l'Observatoire Jeunes et Société, Camil Girard (UQAC), Michel Parazelli (UQÀM) et Antoine Ntetu (UQAC) ont participé les 6 et 7 juin derniers à un colloque international tenu à l'Université nationale autonome de Mexico (UNAM). La rencontre portait sur *Les jeunes en Amérique et les problèmes d'insertion*. Deux autres professeurs, Jacques Hébert (UQÀM) et Jacques Kurtness (UQAC) ainsi qu'une étudiante graduée de l'UQÀM, Catherine Letarte, y ont aussi participé. L'organisation de cette rencontre scientifique a été assurée par le professeur Juan Machin, de l'École de Travail social de l'UNAM et directeur du Centro Caritas de Formacion et de Investigacion y Estudios sobre la Juventud, associé à l'Institut Mexicain de la jeunesse, et par le professeur Camil Girard, membre de l'Observatoire Jeunes et Société.

Le colloque s'est tenu devant un auditoire de plus de 150 étudiants et professeurs. Les thèmes à l'ordre du jour portaient sur les questions d'insertion dans une perspective culturelle comparée et sur des sujets liés à l'exclusion, à la violence et à la migration chez les jeunes adultes, particulièrement dans les villes ou dans les régions ou dans des groupes ciblés (pensons ici aux femmes ou aux jeunes associés aux peuples autochtones).

Des actes de colloque sont en préparation. D'autres échanges et conférences ont eu lieu à Équidad Y Desarrollo Social, université de la ville de Mexico, ainsi qu'à l'Université d'Oaxaca (sud du Mexique) où il y a eu une rencontre avec la communauté universitaire ainsi qu'avec deux communautés autochtones zapotèques (San Martin Tilcajete et Teotitlan del Valle)

qui vivent de graves problèmes de migration des jeunes vers les villes et surtout vers les États-Unis.

Un protocole a été signé entre le Groupe de recherche sur l'histoire de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'École de Travail social de l'Université nationale autonome de Mexico (UNAM) afin de favoriser les échanges d'étudiants et de professeurs ainsi que le développement de projets de collaboration. Le responsable de l'École de Travail social de l'UQÀM ainsi que celui du Module de Travail social de l'UQAC étudient également la possibilité d'élaborer des protocoles plus officiels, soit avec l'UNAM, soit avec l'Institut de technologie d'Oaxaca.

---

Coordination : Mircea Vultur • Éditrice : Madeleine Gauthier • Réalisation graphique : Deschamps Design